



**AUDISOL**

*Le Cabinet de l'Economie Sociale et Solidaire*

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**

inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables et sur la liste des commissaires  
aux comptes de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

***Association VoxPublic***

**21 ter rue Voltaire**

**75011 PARIS**

**Association VoxPublic**  
**21 ter rue Voltaire**  
**75011 PARIS**  
**Rapport du commissaire aux comptes**  
**sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2024**

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **VoxPublic** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 12 mai 2025

Le Commissaire aux comptes,  
**AudiSol**  
**Delphine LUBRANI**



## Annexe 1

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# BILAN ACTIF

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	1 838		1 838	99
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	604		604	332
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 442</b>		<b>1 838</b>	<b>604</b>
				430
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	6 129		6 129	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	22 825		22 825	385 949
Valeurs mobilières de placement	15 753		15 753	15 448
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	971 548		971 548	479 328
Charges constatées d'avance	1 053		1 053	1 123
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 017 308</b>		<b>1 017 308</b>	<b>881 849</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 019 750</b>		<b>1 838</b>	<b>1 017 912</b>
				882 279

# BILAN PASSIF

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## PASSIF

		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		129 652	126 868
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		17 841	2 784
	<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>147 493</b>	<b>129 652</b>
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>147 493</b>	<b>129 652</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		46 950	101 123
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>46 950</b>	<b>101 123</b>
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 164	22 241
Dettes des legs ou donations		45 184	59 555
Dettes fiscales et sociales		342 140	1 088
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		404 981	568 495
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>823 469</b>	<b>651 378</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>		126
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 017 912</b>	<b>882 279</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	285	210
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	16 529	25 000
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		16 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 585	580
Mécénats	426 757	266 210
Legs, donations et assurances-vie	44 980	59 667
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	101 123	101 123
Autres produits	250	1 256
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>592 509</b>	<b>470 046</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	127 181	94 811
Aides financières	580	1 000
Impôts, taxes et versements assimilés	12 184	7 648
Salaires et traitements	286 585	265 857
Charges sociales	116 983	105 812
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	99	391
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	46 950	
Autres charges	1 704	1 075
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>592 267</b>	<b>476 596</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>243</b>	<b>-6 549</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	22 736	4 528
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Déficiences positives de change	813	5 353
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>23 549</b>	<b>9 881</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Déficiences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>23 549</b>	<b>9 881</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	23 792	3 332
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 072	250
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 072	250
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 072	-250
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 879	298
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	616 058	479 928
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	598 217	477 144
EXCÉDENT OU DÉFICIT	17 841	2 784
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1 007	947
TOTAL	1 007	947
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 007	947
TOTAL	1 007	947
	17 841	2 784

## ANNEXE COMPTABLE

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association VoxPublic a pour but de contribuer au renforcement des acteurs de la société civile en France, afin de la rendre plus efficace dans ses actions de plaidoyer en direction des décideurs politiques et économiques.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

VoxPublic opère en France en appui à des associations par le soutien et les conseils de VoxPublic pour mener des campagnes efficaces d'interpellation des responsables politiques et administratifs. Seules des associations travaillant contre les discriminations, les injustices sociales ou la corruption peuvent solliciter VoxPublic car il s'agit des grands domaines sur lesquels l'association a décidé de se concentrer.

Aux associations qui sollicitent VoxPublic, l'association fournit :

- Des conseils concrets pour élaborer et mener à bien une action de plaidoyer (interpellation des décideurs),
- Des conseils concrets pour réussir la médiatisation de la campagne de plaidoyer,
- Un soutien en termes de relectures de documents (courriers aux décideurs, communiqué de presse, document présentant les demandes faites aux décideurs),
- Un soutien pour cartographier les institutions, les organisations et les personnes expertes concernées par la campagne de plaidoyer.

De manière plus générale, VoxPublic agit comme un centre de ressources, notamment en mettant en ligne de manière ouverte des annuaires de décideurs, de médias et de journalistes, et des guides méthodologiques utiles pour la conduite de campagnes de plaidoyer.

Enfin VoxPublic agit aussi dans le cadre de réseaux ou de coalitions, françaises et européennes, pour défendre les principes de l'État de droit et les libertés publiques, nécessaires à l'activité des associations.

Les moyens mis en oeuvre :

Pour mettre en œuvre ses buts, l'association :

- Soutient des campagnes de plaidoyer,
- Facilite des échanges d'expériences entre associations françaises et internationales,
- Fournit des ressources nécessaires à la bonne conduite d'actions de plaidoyer,
- Conduit des activités d'information, de conseil, de recherche, de sensibilisation, de formation, d'aide à la décision et de mise en réseau.

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/03/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif au plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif, complété par le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le précédent règlement.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel informatique	3 ans
-------------------------	-------

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## SUBVENTIONS

### 1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage ;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

### 2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont établies sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

## DÉROGATIONS À UNE PRÉSCRIPTION COMPTABLE

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

## MODIFICATION DE PRÉSENTATION OU D'ÉVALUATION

Aucune modification de présentation ou d'évaluation ne mérite d'être signalée.

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

### TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CATÉGORIE	CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORÉES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 838		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		332		273
		TOTAL	332		273
		TOTAL GENERAL	2 170		273

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & develop.	TOTAL			
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			1 838
		Mat. bureau, inform., mobilier			
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			1 838
FINANCIÈRE	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				604
		TOTAL			604
		TOTAL GENERAL			2 442

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

## MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
	<b>TOTAL</b>				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	1 739	99		1 838
	<b>TOTAL</b>	1 739	99		1 838
	<b>TOTAL GENERAL</b>	1 739	99		1 838

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
Inst. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé								
CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF	IMMOBILISÉ			
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	604		604
ACTIF CIRCULANT				
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 129	6 129	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 389	1 389	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	6 561	6 561
		Divers		
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	13 280	13 280	
	Charges constatées d'avance	1 053	1 053	
	TOTALS		29 016	28 411
Retours	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés	
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice	
	(3)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	
			Créances reçues par legs ou donations	

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		1 053
Financières		
Exceptionnelles		
TOTAL		1 053

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		1 673
Disponibilités		9 588
TOTAL		11 260

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

### a) Apports

L'association ne possède pas de fonds propres issus d'apport des membres.

### b) Autres réserves

Les réserves de sérénité s'élèvent à 129 652,12 € après affectation de l'exéđent comptable de l'exercice 2023.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>Réserves</b>					
Réserves pour projet de l'entité	126 868,40	2 783,72	2 783,72		129 652,12
Excéđent ou déficit de l'exercice	2 783,72	-2 783,72	17 841,11	2 783,72	17 841,11
<b>TOTAUX</b>	<b>129 652,12</b>		<b>20 624,83</b>	<b>2 783,72</b>	<b>147 493,23</b>

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Financeur 1	101 122,97		101 122,97				
Financeur 2			46 950,00			46 950,00	
<b>TOTAL</b>	<b>101 122,97</b>		<b>46 950,00</b>	<b>101 122,97</b>		<b>46 950,00</b>	

## ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

Au 31 décembre 2024, il a été décidé d'affecter 46 950 € en fonds dédiés des sommes reçues et non consommées sur l'exercice.

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

Etat du contributeur	Date d'obtention	Personnalité juridique du contributeur	Avantage et ressource			
			Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
Etat-Unis	10/01/2024	Personne morale	Mécénat	Direct	Virement	227 343,62
<b>Total Etat-Unis</b>						<b>227 343,62</b>
Pays-Bas	11/01/2024	Personne morale	Mécénat	Direct	Virement	140 000,00
<b>Total Pays-Bas</b>						<b>140 000,00</b>
Allemagne	23/02/2024	Personne morale	Mécénat	Direct	Virement	229 981,60
Allemagne	24/04/2024	Personne morale	Mécénat	Direct	Virement	5 000,00
Allemagne	23/05/2024	Personne morale	Mécénat	Direct	Virement	5 000,00
<b>Total Allemagne</b>						<b>239 981,60</b>
Belgique	25/06/2024	Personne morale	Mécénat	Direct	Virement	22 500,00
Belgique	13/09/2024	Personne morale	Mécénat	Direct	Virement	2 500,00
<b>Total Belgique</b>						<b>25 000,00</b>
<b>Total</b>						

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	31 164	31 164		
Personnel & comptes rattachés	9 630	9 630		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	30 372	30 372		
Etat & autres collectiv. Impôts sur les bénéfices	2 879	2 879		
publiques Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés	2 303	2 303		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	342 140	342 140		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	404 981	225 407	179 574	
<b>TOTAUX</b>	<b>823 469</b>	<b>643 896</b>	<b>179 574</b>	

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Financeurs	Montant de la notification (I)	Durée (mois)	Période de financement		Subventions reçues	PCA N-1	PCA N	Produits N
			Début	Fin				
Financeur 1	140 000	12	01/12/2023	30/11/2024	140 000	128 333	0	128 333
Financeur 2	25 000	1	17/06/2024	17/07/2024	25 000	0	0	25 000
Financeur 3	90 045	18	01/07/2023	31/12/2024	90 045	60 030	0	60 030
Financeur 4	154 594	36	01/01/2024	31/12/2026	154 594	0	103 062	51 531
Financeur 5	72 750	36	01/01/2024	31/12/2026	72 750	0	72 750	0
Financeur 6	26 923	12	01/07/2023	30/06/2024	26 923	13 462	0	13 462
Financeur 7	5 000	12	01/01/2024	31/12/2024	5 000	0	0	5 000
Financeur 8	5 000	12	01/01/2024	31/12/2024	5 000	0	0	5 000
Financeur 9	412 503	36	01/09/2023	31/08/2026	412 503	366 670	229 169	137 501
Financeur 10	900	12	01/01/2024	31/12/2024	900	0	0	900
Contrib. Financeur 1	10 000	12	01/01/2024	31/12/2024	10 000	0	0	10 000
Contrib. Financeur 2	27 480	12	01/01/2024	31/12/2024	21 984	0	0	27 480
Contrib. Financeur 3	7 500	12	01/01/2024	31/12/2024	0	0	0	7 500
<b>TOTAL</b>	<b>977 695</b>				<b>964 700</b>	<b>568 495</b>	<b>404 981</b>	<b>471 737</b>

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation	404 981
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>404 981</b>

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 675
Dettes fiscales et sociales	14 854
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

**TOTAL DES CHARGES À PAYER**

**38 529**

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Compte tenu de la structure et de la composition du personnel aucune indemnité significative n'a lieu d'être provisionnée.

## SPECIFICITÉS ASSOCIATIVES

- Information relatives à la rémunération des dirigeants : Les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partie du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par l'association.
- Bénévolat et autres contributions volontaires :  
L'association ne bénéficie pas de :
  - la mise à disposition gracieuse de locaux, terrains ou installations,
  - la mise à disposition de personnel,
  - la prise en charge de certaines dépenses.

Pour la valorisation du bénévolat, le taux horaire retenu est donc de 11,65 euros de l'heure majorée de charges patronales, soit 20% de charges sociales patronales.

En 2024, le bénévolat est valorisé à 1 006,56 € pour 72 heures.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

La structure n'a donné aucun engagement y compris en matière de crédit bail.

## ENGAGEMENTS REÇUS

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## COMMISAIRES AUX COMPTES

AUDI SOL  
10 Rue des Gardes  
75018 PARIS

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 064	2 064
<b>TOTAL</b>	<b>2 064</b>	<b>2 064</b>

# ANNEXE COMPTABLE

VOXPUBLIC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	4,54	5,02
Agents de maîtrise	4,54	3,54
Employés et techniciens		1,48
Ouvriers		